

RAPPORT DU MAIRE

Il me fait plaisir de vous présenter ce soir, au nom du Conseil municipal, le rapport 2008 sur la situation financière de la ville de Saine-Anne-de-Beaupré conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes. Aussi, je vous ferai part de nos orientations pour l'année 2009.

1. États financiers 2007

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2007, notre ville a dégagé un excédent des revenus sur les dépenses de 6 222 \$. Le surplus accumulé est maintenant de 67 072 \$.

2. Rapport des vérifications

Les états financiers de notre municipalité ont été vérifiés par M. Pierre Racine comptable agréé suivant les principes généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

3. Plan triennal d'immobilisation

Le plan triennal d'immobilisation adopté en 2007 a évolué sur plusieurs points. En effet, la construction d'un garage municipal et d'un poste d'incendie sont en voie de réalisation. La dépense ne sera que de 600 000 \$ pour un ouvrage de 1.2 million car nous avons pu bénéficier d'une subvention du gouvernement provincial. Aussi, l'aménagement du boulevard est commencé par le prolongement de la rue Raoul-Fortier qui en est le premier jalon. L'ensemble du travail, incluant le remplacement d'un tuyau problématique se fera au printemps 2009. Ces travaux sont évalués à 7.8 millions et seront entièrement défrayés par le Ministère des transports du Québec (M.T.Q.).

Cependant le manque de temps et d'argent nous ont empêché de réaliser les travaux prévus sur l'avenue Royale. Pour les années 2009 et 2010 nous allons prioriser la mise aux normes de l'eau potable. La mise en valeur du quai et la réfection de certaines rues seront adaptées à notre disponibilité budgétaire et à l'aide des autres paliers de gouvernement.

4. Indications préliminaires quant aux résultats financiers de l'année en cours

Pour l'année 2008 qui s'achève, votre Conseil avait adopté un budget de 3 906 774 \$. À cette date il est réaliste d'envisager un équilibre entre les revenus et les dépenses. Cela est essentiellement dû à une subvention discrétionnaire de 100 000 \$ de la part de la Ministre des Affaires Municipales qui a répondu ponctuellement à une demande d'aide afin d'assurer le coût supplémentaire des services publics engendrés autant par les Fêtes du 350^{ième} du Sanctuaire que celle du 400^{ième} de Québec. Cependant, la demande d'aide récurrente pour notre situation particulière est toujours active au Ministère des affaires municipales et des régions (MAMR).

5. Opérations générales concernant le prochain budget

Pour l'année 2009 nous présenterons un budget qui comptera une hausse de taxes ne dépassant pas l'augmentation du coût de la vie. En effet, les efforts que nous avons mis pour attirer les promoteurs continuent de porter fruit, car plus d'une trentaine de permis pour de nouvelles constructions ont été émis. De plus, il est réaliste de croire que certains projets majeurs aboutiront en 2009 augmentant ainsi les revenus.

En effet, un projet de résidence pour personnes âgées de 30 logements progresse très bien et le nouveau propriétaire de la résidence des sœurs Franciscaines est à terminer ses ententes de partenariat pour aller de l'avant.

Enfin la décision à propos de notre source d'alimentation en eau potable a été prise et elle se fera sur la Rivière aux Chiens et notre firme d'ingénieurs en est à l'élaboration des travaux pour réalisation en 2009. Il est convenu que ce projet inclura le parachèvement du réseau d'aqueduc sur la Côte Ste-Anne.

6. Orientations générales concernant le programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011

Pour les prochaines années, il est impérieux d'effectuer certaines réparations à nos infrastructures routières ainsi que de réaliser la mise aux normes de l'eau potable. Aussi, nous continuerons à travailler sans relâche pour attirer chez nous des investissements majeurs qui, en plus de fournir de l'emploi, augmenteront l'assiette fiscale.

Enfin, comme mentionné antérieurement, la construction d'une résidence de 30 logements pour personnes âgées est prioritaire pour nous car il est de notre responsabilité d'assurer un logement de qualité à ceux et celles qui ont bâti Ste-Anne-de-Beaupré.

7. Traitement des élus municipaux

Pour l'année 2008, voici le tableau de la rémunération et les allocations de dépenses payées aux membres du Conseil municipal, d'un organisme mandataire de celui-ci ou d'un organisme supra-municipal.

Nom	Fonction	Rémunération	Allocation de dépenses	TOTAL	MRC	Allocation de dépenses
Jean-Luc Fortin	Maire	14 804,31 \$	7 402,16 \$	22 206,47 \$	6 504,42 \$	3 252,21 \$
Rémi Drouin	Conseiller #1	5 373,22 \$	2 686,61 \$	8 059,83 \$		
Caroline Nicole	Conseillère #2	5 373,22 \$	2 686,61 \$	8 059,83 \$		
Michel Lebel	Conseiller #3	5 373,22 \$	2 686,61 \$	8 059,83 \$		
Nathalie Morin	Conseillère #4	5 373,22 \$	2 686,61 \$	8 059,83 \$		
Manon Trépanier	Conseillère #5	5 373,22 \$	2 686,61 \$	8 059,83 \$		
Martin Dionne	Conseiller #6	5 373,22 \$	2 686,61 \$	8 059,83 \$		

8. Liste de tous les contrats adjugés de plus de 25 000 \$

Tel que le stipule la Loi des Cités et Villes du Québec, il me fait plaisir de vous déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu pendant l'année ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Ces listes sont déposées au service administratif pour fin de consultation tel que requis par la loi.

9. Budget 2009

Les prévisions budgétaires de l'année 2009 seront déposées lors d'une assemblée publique spéciale qui sera tenue le 15 décembre prochain. Je vous invite à y assister en grand nombre. Nous vous brosserons alors un tableau complet et détaillé sur l'évolution des revenus de la Ville ainsi que sur ses responsabilités.

En terminant, je tiens au nom du Conseil municipal, à remercier tous les employés municipaux et tous les bénévoles qui s'engagent à chaque jour pour faire de notre ville, Sainte-Anne-de-Beaupré, un milieu fier de son passé et confiant en son avenir.

Jean-Luc Fortin, maire
Sainte-Anne-de-Beaupré